

# FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE BF-HF

Opérations d'ordre non électrique  
sur canalisations électriques  
enterrées



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître le risque électrique et savoir s'en protéger
- Être capable d'effectuer en sécurité des interventions sur des canalisations électriques isolées et enterrées
- Être préparé aux évaluations de l'habilitation électrique exécutant BF / HF



**Public concerné :** Personnel exécutant effectuant exclusivement des opérations d'ordre non électrique et travaillant dans les fouilles



**Prérequis :** aucun



**Durée :** 1 jour - 7h en présentiel



de 1 à 12 personnes maximum / session



**Lieux de formation :**

Site de Auch [dpt. 32]

Site de Fauillet [dpt. 47]

Dans vos locaux



**Prix :** 200 € HT / apprenant



**Modalités :** plan de développement des compétences, inscription libre

**Délais d'accès :** délai moyen de 15 jours



**Intervenant :** Formateur SOPREV



## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de réaliser des opérations d'ordre non-électrique basse-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510.
- Être capable de réaliser et d'encadrer des opérations d'ordre non-électrique haute-tension en qualité de chargé de chantier dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510.
- Être capable de réaliser des opérations d'ordre non-électrique haute-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510.
- Être capable de réaliser des opérations en basse tension de remplacement et raccordement en qualité de chargé d'interventions élémentaires dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510.
- Être capable de réaliser des manœuvres en haute tension en qualité de chargé d'opérations spécifiques de manœuvres dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510.



## MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

**Méthodes :** Exposés interactifs, mises en situation, jeux de rôles.

**Moyens :** vidéoprojecteur, paperboard, livrets et outils pédagogiques nécessaires à la formation.



## LES +

Formation adaptée aux conditions réelles d'évolution du stagiaire

**ÉVALUATION :** Évaluation à chaud des connaissances au cours de la formation, évaluation théorique au cours de la formation grâce à un QCM

**ATTRIBUTION FINALE :** Avis d'habilitation - Attestation de formation



## MAINTIEN DES CONNAISSANCES

La formation est renouvelable tous les 3 ans.



# PROGRAMME

1

## THÉORIE (EN PRÉSENTIEL OU EN E-LEARNING\*)

- Notions élémentaires d'électricité
- Différence de potentiel
- Intensité
- Résistance
- La loi d'Ohm
- Les effets du courant électrique
- Sensibilisation aux risques électriques
- Les obligations et responsabilités des différents acteurs
- Statistiques sur les accidents d'origine électrique
- Les différents risques d'origine électrique
- La prévention des risques électriques
- Le contexte réglementaire
- Les moyens de protection contre les contacts directs
- Les moyens de protection contre les contacts indirects
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Publication NF C 18 510
- Définitions, prescriptions au personnel, obligation de formation
- Prescriptions particulières applicables aux entreprises extérieures
- Définitions NF C 18 510 le BF/HF Exécutant
- Exemples de documents
- Opérations dans l'environnement
- Les différentes zones d'environnements
- Travaux au voisinage de canalisations isolées
- Zones d'environnement spécifiques aux travaux du bâtiment et travaux publics
- Evaluation et analyse des risques électriques
- Eléments à prendre en compte
- Principe d'action

\* Le paragraphe sur "La nature des travaux demandés" n'est applicable que si la théorie est réalisée en E-Learning.

2

## PRATIQUE (EN PRÉSENTIEL)

- Application pratique avec mise en situation du stagiaire pour la réalisation de rippage, soutènement, ouverture de foureaux, nettoyage.
- Contrôle des connaissances théoriques et pratiques réalisé à l'issue de cette formation (En présentiel)  
-Nota : Les candidats doivent se munir de vêtements de travail et des équipements de protection liés au risque de l'électricité (gants isolants, chaussures de sécurité, pour certains, casques avec écran facial, etc..), d'un justificatif d'identité et d'aptitude médicale.

Réf. HE-NON-ELEC-INIT-BFHF

## FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE BF-HF

**Opérations d'ordre non électrique sur canalisations électriques enterrées**

